



CONEPT RDC

Même en période de crise, l'éducation ne peut pas attendre : « Le COVID-19 ne peut pas arrêter l'Education et l'Apprentissage ! ».

La République Démocratique du Congo est secouée par la pandémie de coronavirus « COVID – 19 ». En effet, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de 81 cas confirmés positifs, 8 décès et 3 guérisons. (Rapport du comité multisectoriel de riposte à la pandémie COVID-19 en RDC 29 mars 2020). Au niveau national, la ville de Kinshasa reste l'épicentre de cette pandémie qui commence à se reprendre avec un cas testé positif dans la province de l'Ituri confirmé par l'Institut National de Recherche Biomédical « INRB ».

Avec l'instauration de l'Etat d'urgence et des mesures prises à cet effet pour éviter la propagation de cette pandémie, environ 22 millions d'enfants et d'étudiants se retrouvent hors des écoles et des universités, dans les 26 provinces au 27 mars 2020.

La CONEPT RDC souhaite exprimer sa profonde sympathie aux familles qui ont perdu des êtres chers, sa solidarité avec les survivants et les personnes touchées, et ses encouragements aux citoyens membres de la communauté nationale et au Gouvernement qui lutte jour et nuit pour garder le virus à distance grâce aux orientations du Président de la République qui s'est placé au premier rang de ce combat, aux directives et pratiques de l'OMS et du Ministère de la santé publique pour lutter contre le COVID-19.

Même en période de crise, l'éducation ne peut pas attendre !

La CONEPT RDC souhaite en outre exhorter les principales parties prenantes de l'Education, principalement le Gouvernement central et les Gouvernements provinciaux , à DÉFENDRE l'éducation et à prendre des mesures appropriées qui donnent la priorité à la sécurité des enfants, des apprenants, des familles et des communautés et renforcent l'apprentissage durable chez tous les apprenants.

Le COVID-19 ne peut pas arrêter l'Education et l'Apprentissage.

La CONEPT RDC encourage le gouvernement de continuer à considérer le COVID – 19 comme une crise nationale et l'exhorte à :

1. Ne ménager aucun effort et engager toutes les ressources nécessaires à la lutte cette menace.

Adresse : Avenue Urbanisme n°4346, Quartier Beau Marché, Commune de Barumbu, Kinshasa/RDC

Courier électronique : coneptrdc2011@gmail.com

Site web : www.coneptrdc.com

Téléphones Bureau : +243894558716 - +243991390284

2. Faire de la sécurité des apprenants et des enseignants une priorité absolue et lorsque le risque d'exposition est imminent, comme c'est le cas dans la plupart des endroits surpeuplés tels que les écoles et les universités, la fermeture et la sécurisation des installations doivent être entreprises de toute urgence.
3. Utiliser des méthodes innovantes, accessibles et sans coûts pour les apprenants afin de soutenir l'apprentissage des élèves grâce aux nouvelles technologies, aux médias électroniques et numériques et à d'autres approches créatives telles que les programmes de radio communautaire sur l'Education. « **Même en période de crise, l'éducation ne peut pas attendre** ».
4. Protéger le financement alloué au système éducatif pour maintenir le Droit à l'Education pour tous les apprenants et s'assurer que la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'éducation de base se poursuive inlassablement en veillant à ce que les effets induits par cette politique soient pris en compte de manière équitable. **Ce n'est PAS le moment de faire une utilisation abusive des fonds destinés à l'éducation.** Nous en appelons à une utilisation transparente et responsable.
5. Encourager les parents à fournir le soutien nécessaire à leurs enfants à la maison pendant la période de fermeture pour un bien-être et un apprentissage continu.
6. Engager le public dans une mise à jour régulière, honnête et sincère sur l'état de la situation du COVID-19 dans le pays, et les mesures prises pour le combattre.
7. Mettre en place un partenariat véritablement inclusif avec tous les acteurs dans la lutte contre le COVID-19.

La CONEPT RDC invite la communauté éducative : élèves, parents, enseignants ainsi que toutes les catégories sociales à respecter les règles d'hygiène édictées par les autorités nationales et l'OMS. La CONEPT travaillera avec les Coalitions provinciales et les Organisations de la Société Civile membres dans toutes les provinces pour continuer à exhorter le gouvernement à garantir le Droit à l'Education pour tous les apprenants et que des mécanismes d'apprentissage alternatifs soient mis en place dans le pays pour pallier à la fermeture momentanée des écoles.

Fait à Kinshasa, le 30 mars 2020

Signé par et au nom de la CONEPT RDC

Présidente du Conseil d'Administration

Coordonnateur National

Béatrice BOLAMPEKWA



Jacques TSHIMBALANGA KASANJI

Team leader National/Education du
Cadre de Concertation de la Société